



> COMPRENDRE

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2017

Le monde change, l'association se transforme

Trois constats orientent notre nécessaire transformation : le numérique envahit la vie de tous, la population déficiente visuelle en France est en forte croissance et les ressources de l'association ne suffisent plus à couvrir ses dépenses et assurer son développement. Ce contexte va amener l'association à faire progressivement évoluer ses activités, tout en restant fidèle à sa mission sociale et à ses valeurs historiques.

Nous espérons que ce dossier vous convaincra, chers donateurs, de renouveler et si possible d'accroître votre soutien, ce dont nous vous remercions chaleureusement.

Le label « Don en confiance » nous a été renouvelé jusqu'en 2020. Ce label est octroyé par le Comité de la Charte dont la mission est de contrôler l'appel public à la générosité, basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité, de désintéressement, de respect des donateurs.

Grâce à toutes nos équipes, bénévoles, salariés, mécénats de compétences, grâce à votre soutien fidèle dont nous vous remercions chaleureusement, nous pourrons relever ces défis et adapter notre association aux nouveaux besoins des très nombreuses personnes déficientes visuelles.

L'année 2017 a été en grande partie consacrée à la construction d'un projet de transformation pour permettre d'assurer, au seuil des années 2020, l'équilibre financier de l'association tout en l'adaptant aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes.

Afin d'accompagner cette transformation, l'association a renforcé sa gouvernance opérationnelle en créant les postes de Directeur général des établissements et Directeur général des services.

En conformité avec notre vision 2020, nos actions se sont articulées autour de l'accueil, de l'accompagnement vers l'autonomie et de l'accessibilité.

> Accueillir

Près de 120 implantations régionales, animées par des bénévoles, sont au contact direct des personnes déficientes visuelles. Toutes offrent accueil, écoute, information et conseil.

De nombreux étudiants et jeunes travailleurs sont hébergés dans les différents foyers logements de nos établissements. Les moins jeunes sont accueillis dans notre résidence autonomie à Paris et dans un foyer d'appartements près de Clermont-Ferrand.

Au siège, le service social et juridique est l'un des premiers services contactés par ceux qui viennent chercher une aide pour leurs démarches administratives, leur recherche de logement, ou tout simplement la lecture de documents ou la rédaction de courriers.

> Accompagner vers l'autonomie

C'est le cœur de mission de nos différents établissements : aider les personnes déficientes visuelles à construire leur projet de vie, avec nos SAVS-DV ; les former, avec le CFRP et l'IMPro ; les accompagner dans leurs activités professionnelles avec nos ÉSAT et Entreprises Adaptées.

L'accompagnement vers l'autonomie se fait également grâce aux formations et loisirs proposés tant au siège que dans nos comités : formation au braille, initiation aux nouvelles technologies, activités de convivialité, culturelles, sportives et de loisirs.

C'est aussi l'offre de notre Médiathèque, avec sa nouvelle bibliothèque numérique Éole 2 : près de 30 000 livres audio, 20 000 livres en braille,

de nombreux livres en langues étrangères sont désormais accessibles et adaptables sur tout support de navigation.

> Agir pour l'accessibilité

Pour que les personnes déficientes visuelles puissent profiter de leur autonomie, il faut que leur environnement soit accessible, qu'il soit physique (locaux, transports) ou numérique (ordinateurs, sites web, téléphones, moyens de paiement...)

Nos comités interviennent auprès des instances locales en charge des questions relatives au handicap et sensibilisent au déficit visuel, notamment dans le monde scolaire et en entreprise. Ils sont de plus en plus sollicités par des maisons de seniors ainsi que par des commissions locales sur des projets ayant trait à l'urbanisme, aux transports, au tourisme.

Le pôle accessibilité du siège mène de nombreuses actions auprès de collectivités territoriales, entreprises, institutions. Il apporte son expertise en participant à des diagnostics, des mises en accessibilité des lieux (comme récemment au musée de la Vie Romantique à Paris).

Le CERTAM est en charge d'évaluer des produits de haute technologie adaptés à la déficience visuelle. Il est en relation avec l'ensemble des distributeurs de matériels spécialisés, ainsi qu'avec les principaux fabricants nationaux et internationaux d'aides techniques à destination des personnes déficientes visuelles.

Enfin, notre équipe Audiovision travaille avec les différents organismes en charge de l'audiovisuel en France, afin de défendre la qualité de l'audio-description, sa diffusion au cinéma, à la télévision et sur les supports numériques. ●

Bernard Serre
Secrétaire général en 2017

GLOSSAIRE :

SAVS-DV : Service d'accompagnement à la vie sociale pour personnes déficientes visuelles.

CFRP : Centre de formation et de rééducation professionnelle.

IMPro : Institut médico-professionnel.

ÉSAT : Établissement et service d'aide par le travail.

CERTAM : Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et malvoyants.

Perspectives de l'association Valentin Haüy

En route pour 2020 !

Après la redéfinition de notre projet associatif en 2015, l'identification de nos actions prioritaires et l'analyse de l'équation économique de l'association en 2016, après la préparation d'un projet de transformation en 2017, il nous faut désormais aborder la phase de mise en œuvre.

Une transformation n'est jamais facile.

Sénèque ne connaissait pas notre monde digital, mais ses mots célèbres sont toujours d'actualité : « *il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va* ».

Notre vision 2020 est là, nous tenons le cap. Il nous faut maintenant construire le chemin qui y mène. Ce cheminement se fera avec nos bénéficiaires, dont les besoins nous guident ; avec nos salariés, bénévoles et mécénats de compétences, qui sont nos forces vives ; avec vous, généreux donateurs, sans lesquels nous n'aurions plus les ressources pour mener à bien nos projets.

Ensemble, nous allons pouvoir porter ces transformations.

Et c'est une association régénérée, aux finances équilibrées, adaptée aux défis du XXI^e siècle, que nous pourrons transmettre à nos successeurs. ●

Gabriel de Nomazy
Président

Le modèle économique de l'association

L'association Valentin Haüy accompagne, depuis sa création, les personnes aveugles ou malvoyantes vers l'autonomie et l'intégration sociale. Elle s'appuie sur une infrastructure large répartie sur le territoire, composée d'établissements de formation ou d'aide par le travail, de comités régionaux et locaux, de services centraux prestataires. Un bénévolat partagé d'aveugles et de voyants anime autant de missions que de besoins : éducation, formation, insertion, emploi, sports, culture, loisirs, matériels adaptés. Grâce à une réelle constance dans l'accomplissement de ses missions, l'action de l'association se trouve tout naturellement dans le droit fil des intentions des fondateurs.

Ses ressources sont principalement des subventions et des concours publics, des dons et legs, des fonds privés parmi lesquels se situe l'appui financier apporté par la Fondation Valentin Haüy au développement et à la pérennisation des actions conduites.

Le monde évolue, l'environnement change, et des adaptations sont nécessaires.

Dès 2016, trois constats ont conduit l'AVH à réfléchir à sa nécessaire transformation : le numérique envahit la vie de tous, la population des personnes déficientes visuelles en France est en forte croissance et les ressources de l'association ne suffisent pas à couvrir ses dépenses et assurer son développement. Ce contexte contraint l'association à faire des choix dans l'ensemble de ses activités, tout en restant fidèle à sa mission sociale et en tenant compte de ses racines et de ses valeurs historiques.

Après la redéfinition de son projet associatif en 2015, il y a eu la réaffirmation de ses actions prioritaires dans ce qui a été appelé Vision 2020, à savoir Accueillir, Accompagner vers l'Autonomie, Agir pour l'Accessibilité ; toujours en 2016, un travail approfondi a été mené sur l'équation économique. L'année 2017 a été, dans le prolongement de la démarche précédente, consacrée à la construction d'un projet de transformation pour permettre d'assurer l'adaptation de l'association aux nouveaux besoins des

personnes aveugles et malvoyantes, afin de poursuivre la mission d'intégration sociale voulue par le fondateur Maurice de La Sizeranne. Ce projet de transformation implique principalement les services du siège et le mode de fonctionnement des comités régionaux, en partant d'une analyse de l'ensemble des prestations délivrées, de leur coût et des publics servis, laquelle analyse devrait permettre une meilleure utilisation des moyens.

Tout cela ne peut en effet se faire que dans le respect des équilibres financiers. Or, depuis quelques années, l'équilibre des comptes a été obtenu grâce aux revenus du patrimoine, complétés autant que de besoin par des cessions d'actifs ; dit autrement, l'association ne peut plus couvrir ses charges par des revenus « récurrents ».

Dans un contexte de très vive compétition pour l'obtention de dons et de legs, l'association se doit d'élargir sa base de ressources, ce à quoi elle s'emploie avec détermination. ●

L'Essentiel du Compte d'Emploi des Ressources (CER) de l'année 2017

Synthèse en milliers d'euros

Utilisation des ressources	Emplois 2017	Utilisation des ressources issues de la générosité du public
Missions d'action sociale	29 004	2 846
Missions d'action culturelle	2 929	1 389
Frais de recherche de fonds	1 900	1 900
Frais de fonctionnement	3 319	1 106
Fonctionnement patrimonial	211	
Divers	657	
TOTAL GÉNÉRAL	38 020	7 241

Ressources collectées	Ressources 2017	Ressources issues de la générosité du public
Dons	2 925	2 925
Legs	4 492	4 492
Fonds privés	2 480	
Subventions	15 855	
Autres produits	10 284	
Divers	283	- 176
TOTAL GÉNÉRAL	36 319	7 241

Insuffisance des ressources = 1 701

RESSOURCES

Le total des ressources inscrites au compte de résultat à la clôture de l'exercice s'élève à 36 319 K€ (pour mémoire, 37 071 K€ en 2016).

Les changements les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- les legs (affectés et non affectés) sont au niveau de 4 492 K€ contre 3 693 K€ en 2016 ;
- les dons (affectés et non affectés) se situent à 2 925 K€ contre 2 987 K€ l'année dernière ; ils ont donc peu varié ;
- autres fonds privés (dont l'apport de la Fondation) : 2 480 K€ en 2017 contre 2 478 K€ l'année dernière ;
- les subventions et concours publics qui sont de 15 855 K€ contre 15 100 K€ l'année dernière, au sein desquels on retrouve les aides aux postes, pour 2 127 K€ (contre 2 208 K€ l'année dernière).

Pour mémoire, la Fondation a été créée en 2013 avec la mission large de soutenir toute œuvre d'assistance aux aveugles et aux malvoyants. À ce titre, elle est sollicitée par l'association pour l'aider au développement et à la pérennisation des actions qu'elle mène.

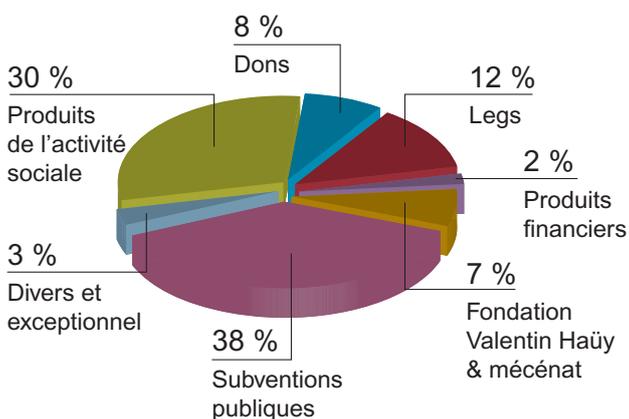
Les Autres Produits sont passés de 11 972 K€ en 2016 à 10 284 K€ en 2017, à l'intérieur desquels ceux issus de la gestion patrimoniale sont passés de 869 K€ à 727 K€ soit une baisse de 16 %.

L'association bénéficie également de la collaboration de 3 408 bénévoles et de 36 personnes mises à disposition d'entreprises dans le cadre du « mécénat de compétences », pour une valorisation, y compris les dons et prestations en nature, de 16 007 K€.

Ces ressources permettent de déployer une grande variété d'actions destinées à satisfaire la plupart des besoins propres des personnes déficientes visuelles, et cela dans le cadre de missions sociales et culturelles.

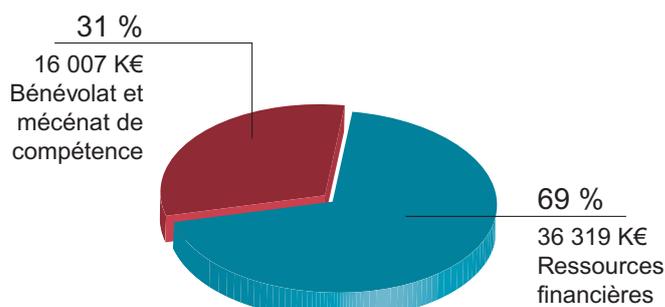
Les ressources financières directes de l'association se décomposent ainsi :

Ressources financières directes (36 319 K€)



Quant aux ressources globales de l'association, elles se résument ainsi :

Ressources globales de l'AVH en 2017 (52 326 K€)

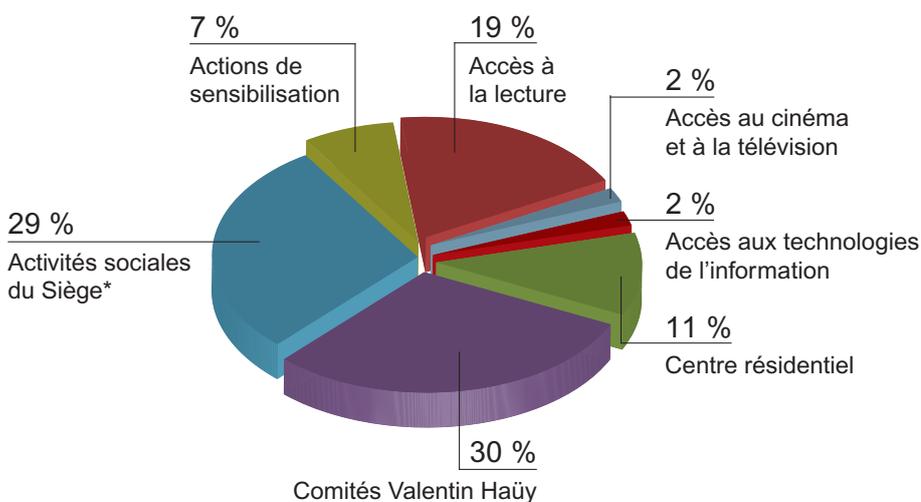


EMPLOIS

S'agissant de l'utilisation des ressources, pour mémoire 36 319 K€ dont 36 037 K€ en ressources « cash », 31 933 K€ ont été consacrés aux actions sociales et culturelles, dont 60 % au bénéfice du fonctionnement des établissements sous tutelle sociaux et médico-sociaux et des ateliers autonomes (19 185 K€) et 40 % aux autres missions sociales (actions sociales, comités Valentin Haüy, Centre résidentiel, représentation et missions à l'étranger, actions culturelles pour 12 749 K€).

Les principaux budgets de charges des missions sociales hors établissements tirés de la comptabilité analytique concernent :

Emploi des ressources financières hors établissements (12 749 K€)



**Le service du matériel spécialisé, le service social, les séjours de vacances, les cours de braille par correspondance, le pôle central accessibilité, les manifestations sportives.*

L'excédent des ressources sur les emplois a été essentiellement consommé par :

- les frais généraux de fonctionnement du siège (3 319 K€) qui représentent 8,9 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : secrétariat général, services généraux, coordination des comités, DRH, informatique et comptabilité ;
- les frais de collecte qui se montent à 1 900 K€ ;
- les frais engagés au titre de la gestion patrimoniale, soit 211 K€.

À noter enfin que les frais engagés au titre de la recherche de fonds ont représenté 25,6 % des ressources issues de la générosité du public.

L'ESSENTIEL DU BILAN À FIN 2017

Avec un total actif/passif de 49,1 M€, le bilan affiche 33,5 M€ de fonds propres.

Le poste Immobilisations nettes de 27,4 M€ est quasiment stable, les investissements réalisés ayant été de même niveau que les amortissements. Pour mémoire, ces valeurs ne reprennent que la valeur comptable « historique » des biens immobiliers d'exploitation de l'association.

La valeur vénale de l'ensemble de ces biens d'où se déploient les missions de l'association recèle sans aucun doute des plus-values potentielles significatives. Mais il s'agit, à ce jour, d'une richesse indisponible, immobilisée dans l'immeuble de la rue Duroc, les sites de nos établissements et la quarantaine de locaux régionaux dont nos comités ont besoin.

La trésorerie active est de 16,2 M€ de liquidités à l'actif. Les valeurs mobilières de placement (8,5 M€) sont pour l'essentiel de leur montant constituées par des parts « B » du Fonds Professionnel Spécialisé Valentin Haüy Patrimoine. L'ensemble Disponibilités et VMP a baissé de 3,4 M€ compensé en partie par une hausse des créances d'1,1 M€.

Les fonds propres sont, comme souligné, importants, et représentent 68 % du total du bilan. Les provisions pour risques et charges, essentiellement pour Indemnités salariales de Fin de Carrière, sont restées stables. L'endettement bancaire a baissé de 0,8 M€, du fait de l'amortissement contractuel et de l'absence de nouveaux concours.

Bilan au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros)						
ACTIF	2017	2016		PASSIF	2017	2016
Immobilisations nettes	27 382	27 463		Fonds propres	33 456	35 185
Stocks	531	466		Fonds dédiés	962	780
Créances	4 771	3 673		Provisions	3 733	3 760
Valeurs mobilières de placement	8 543	12 125		Emprunts	5 492	6 284
Disponibilités	7 691	7 558		Dettes à court terme	4 646	4 785
Comptes de régularisation	216	150		Comptes de régularisation	845	641
TOTAL ACTIF	49 134	51 435		TOTAL PASSIF	49 134	51 435

L'ESSENTIEL DU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2017

Les produits d'exploitation se sont élevés en 2017 à 35 151 K€ contre 34 991 K€, soit une légère augmentation de 0,5 %.

Les ventes de marchandises se sont situées à 2 532 K€, soit une baisse de 6,3 %. La production vendue est également en baisse de 10,1% à 3 790 K€. La facturation de journées et la dotation globale se sont élevées à 12 819 K€ contre 11 955 K€, soit une hausse de 7,2 %. Les subventions d'exploitation ont légèrement baissé de 3,1 % pour s'établir à 3 378 K€. Au sein de celles-ci, celle accordée par la Fondation, s'est élevée à 2 416 K€. Le niveau des dons s'est inscrit en quasi stabilité avec un produit de 2 925 K€ (2 987 K€ l'année dernière). Enfin, les legs encaissés ont enregistré une hausse importante de 21,6 %, pour atteindre 4 492 K€ (3 693 K€ en 2016).

Les autres produits ont baissé de 9,3 % pour s'établir à 3 182 K€ ; il s'agit des loyers perçus (878 K€), de l'aide aux postes versées (2 127 K€) aux ÉSAT et aux EA ainsi que dans nos autres établissements pour l'emploi de salariés ou de travailleurs handicapés et enfin de diverses participations (usagers, taxe d'apprentissage).

Les charges d'exploitation ont quant à elles baissé de 4,3 %, à 37 146 K€ parmi lesquelles, des salaires, charges sociales, autres charges de personnel et taxes sur rémunération pour 21 250 K€, soit 57 % des charges d'exploitation.

Le résultat d'exploitation a été négatif, de 1 995 K€.

Le résultat financier n'a que faiblement contribué à améliorer le résultat puisqu'il ne s'est élevé qu'à 353 K€ (contre 446 K€ l'année dernière). Ce résultat a été obtenu par une vente-achat du portefeuille de parts que l'association détient dans le fonds Valentin Haüy Patrimoine.

Le résultat exceptionnel a été de 175 K€ (contre 496 K€ l'année dernière).

Au final, le résultat net d'ensemble a été déficitaire de 1 701 K€.

Résultats au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros)		
	2017	2016
Produits d'exploitation	35 151	34 991
Charges d'exploitation	37 146	38 811
Résultat d'exploitation	- 1 995	- 3 820
Résultat financier	353	446
Résultat courant	- 1 643	- 3 374
Résultat exceptionnel	175	497
Divers	- 233	75
RÉSULTAT NET	- 1 701	- 2 802

Le 6 juin 2018
André BÉLARD
Ancien Trésorier

COMPTES CERTIFIÉS

Les comptes de l'association Valentin Haüy sont certifiés par le Cabinet MAZARS, commissaire aux comptes. Ils sont publiés dans le rapport annuel et sont disponibles sur le site www.avh.asso.fr ou sur demande par courrier adressé à l'association.

Toutes les informations de ce document en sont issues.

